

Jean-Baptiste André Godin à Jean-Baptiste Sébastien Krantz, 8 mars 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 2 p. (165r, 166r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean-Baptiste Sébastien Krantz, 8 mars 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49575>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 mars 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Krantz, Jean-Baptiste Sébastien \(1817-1899\)](#)

Lieu de destination 30, avenue Duquesne, Paris

Description

Résumé Godin informe Krantz qu'il n'a pu voir Dietz-Monnin selon son conseil, qu'il lui a écrit, que sa lettre est restée sans réponse et qu'il a envoyé sans succès un de ses collaborateurs pour le rencontrer. Il lui rappelle l'historique de l'attribution de son emplacement d'exposition dans la classe 27 de l'Exposition universelle de 1878 : l'emplacement qui lui avait été initialement désigné a été attribué à Cuau aîné, membre de la commission. Godin fait une réclamation pour que cet emplacement lui soit affecté.

Notes Cuau aîné est un fabricant de calorifère actif à Paris dans la deuxième moitié du XIXe siècle (voir en ligne :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9692809v/f826.item.r=%22Cuau%20aine%22.zoom>, consulté le 3 mai 2023)

Support Le nom, la qualité et l'adresse du destinataire sont manuscrits à la mine de plomb au bas du folio 165r.

Mots-clés

[Expositions](#)

Personnes citées

- [Cuau aîné](#)
- [Dietz-Monnin, Charles \(1826-1896\)](#)

Événements cités [Exposition internationale \(1er mai-31 octobre 1878, Paris\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 8 Mars 1878 165

Monsieur le Sénateur et ancien collègue,

Vous m'avez dernièrement conseillé de
voir M. Diéty-Monnin au sujet des observa-
tions que j'avais à faire sur l'emplacement qui
m'est alloué à l'Exposition. Je n'ai pu
rencontrer M. Diéty-Monnin, mais je lui
ai écrit. Ma lettre est restée sans réponse.
Trois fois, j'ai envoyé un de mes représen-
tants pour le voir, mais on n'a pu le
rencontrer.

Je suis donc obligé de vous signaler
de nouveau les faits. Pendant plusieurs mois
j'ai sollicité le plan de mon installation dans
la classe N° 27, sans pouvoir l'obtenir.
Je suis allé à Paris où ces plans m'ont été
communiqués. J'avais alors l'extrémité
d'un carré qui me donnait environ 16 mètres
de façade sur trois côtés, pour 18 mètres de
surface. J'ai payé mon emplacement
sur le vu de ce plan.

Maintenant l'extrémité du carré
dans lequel je suis placé m'a été enlevée.

A Brantz Sénateur 30 avenue Duquesne Paris

pour être donnée à M. Cuau aîné, membre de la commission. De sorte que M. Cuau possède, pour 8 mètres de surface, 8 mètres de façade d'un seul tenant sur trois côtés, et qu'avec les 18 mètres de surface que j'ai payés, je n'ai que 9 mètres de façade répartis sur deux côtés différents.

Le plan que je vous envoie ci-joint vous permettra de voir l'état des choses.

Je puis difficilement me résigner à une semblable surprise; il me semble qu'un reposant comme M. Cuau qui n'a besoin que de 2 mètres de profondeur pourrait prendre place en plein bloc, et qu'il eût été convenable de me laisser la place que j'occupais précédemment. J'espère que vous apprécierez la chose comme moi, et que vous voudrez bien faire le nécessaire pour que je ne sois point ainsi sacrifié.

Soyez assez bon pour me faire connaître le plus tôt possible la décision qui interviendra à cet égard.

Meilleux agréez, Monsieur le Sénateur et Ancien Collègue, l'assurance de mes meilleurs sentiments.